Règlement intérieur
Parc Résidences Le Millenium/Le Premium

Animaux

L'accès au parc est strictement interdit aux chiens, même tenus en laisse.

Deux roues et autres véhicules à moteur

Le stationnement ou la circulation de deux roues ou autres véhicules à moteur dans le parc est strictement interdit.

Jeux des enfants/discussions/aménagement paysagé

Afin de garantir la tranquillité des habitants, les jeux de ballon sont interdits dès lors qu'ils sont trop bruyants.

Il en est de même pour les discussions, les jeux et cris en journée. Tout rassemblement, jeux ou discussions sont strictement interdits à partir de 22h.

Afin de préserver l'aménagement paysagé du parc, il est strictement interdit de grimper aux arbres.

Fumer ou enfumer

Il est strictement interdit de fumer dans le parc.

De même l'utilisation d'un barbecue est strictement interdite.

Poussettes et vélos

Poussettes, caddies roulants, vélos ou trottinettes ne peuvent être entreposés dans le parc.

Poubelles et encombrants

Aucun encombrant ni détritus ne pourra être déposé dans le parc. Le maintien en bon état de propreté du parc devra être assuré par chaque usager qui devra se munir de sac poubelle le cas échéant puisqu'aucune entreprise de nettoyage n'intervient.

Règles de sécurité

Les portes d'accès au parc doivent impérativement être maintenues fermées à clé.

Les habitants seront responsables de leurs invités, et veilleront à ce que le règlement soit respecté.

Bien-vivre ensemble, c'est l'affaire de tous et cela passe par le respect de règles.

AFUL PARC
www.lepremiumechirolles.fr
conseilsyndical@lepremiumechirolles.fr / millenium.echirolles@gmail.com